



Paris, le 25 novembre 2015

La Bourse (des alcooliers) ou la Vie (de notre jeunesse) : les députés ont choisi !

La chambre des députés a voté le 24 novembre 2015 un amendement qui vide définitivement la loi Evin de sa substance dans son volet alcool et défait une grande loi de santé publique.

Au cours des nombreux mois de ce feuilleton législatif, les acteurs de la santé et de la prévention n'ont cessé d'expliquer que cette disposition législative ne clarifierait pas cette loi mais allait libérer les vannes de la publicité pour tous les alcools de l'Union européenne et leur ouvrir de nouveaux espaces promotionnels. Avec les conséquences prévisibles sur la jeunesse, plus sensible au matraquage publicitaire, comme on l'a vu avec l'autorisation de la publicité sur internet qui a coïncidé exactement avec l'augmentation du binge drinking.

Cette ouverture de la publicité sonne le glas d'une loi exemplaire et équilibrée qui protégeait la santé tout en permettant l'information par la filière de l'alcool sur ses produits. Mais la conjonction des puissants lobbys de la publicité et de l'alcool a eu raison de l'intérêt général au profit des intérêts privés et commerciaux.

Nous aurions pu espérer qu'un Président et un Premier ministre du même parti que ceux qui ont fait voter une loi emblématique et courageuse en 1991 ne détruiraient pas consciencieusement cet héritage dont ils pouvaient s'honorer. Cela n'a pas été le cas. La volonté présidentielle et gouvernementale, et les calculs électoraux à courte vue de la grande majorité des élus nationaux ont prévalu sur la lutte contre un facteur de risque qui se traduit par 200 morts par jour, 15 000 morts par an par cancer, des violences sociales et sexuelles, et un coût social faramineux de 120 milliards d'euros par an... Les images festives qui vont déferler sur les écrans n'effaceront pas cette terrible réalité.

Les Français jugeront, qui pensent à 89 % qu'il y a suffisamment voire trop de publicités en faveur des boissons alcoolisées, à 70 % que ces publicités incitent les jeunes à consommer de l'alcool, et à 60 % que les mesures de la loi Evin devraient être plus restrictives (INPES, nov. 2015). Ils savent ce que les études démontrent, que la publicité pour l'alcool incite à la consommation de toutes les boissons alcoolisées, que son accroissement de 10 % augmente mécaniquement de 2,5 % la consommation, celle des jeunes en premier lieu. Sinon pourquoi y investir de telles sommes et vouloir à tout prix "assouplir" la loi Evin ?

Ce démantèlement de la loi Evin, organisé en toute conscience pour satisfaire des lobbys puissants contre la santé, restera comme une tache indélébile et une faute morale pour cette mandature.

Signataires :

- **Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie (ANPAA)** : www.anpaa.asso.fr
Dr Alain Rigaud : 06 08 22 25 29 / Dr Bernard Basset : 07 86 55 54 53
- **Association « Elus, Santé publique et Territoires »** : Laurent El Ghazi – laurent.elghazi@mairie-nanterre.fr
- **Automobile Club Médical de France (ACMF)** : <https://www.acmf.asso.fr/> - Dr Philippe Lauwick - 06 11 26 44 44
- **APPRI** : Pr Michel Delcroix - mhdelcroix@wanadoo.fr
- **Association Avenir Santé France** : Renaud Bouthier – renaud@avenir-sante.com
- **CAMERUP** : <http://www.camerup.fr/> – M. François Moureau
- **Collectif Hépatites Virales (CHV) - Lucile Guénéguou - 07.77.07.51.01**
- **Collège Professionnels des Acteurs de l'Addictologie Hospitalière (COPA AH)** : <http://copaah.e-monsite.com/> Pr François Paille
- **Collège Universitaire National des Enseignants en Addictologie (CUNEA)** : Pr François Paille
- **Emevia** : <http://www.emevia.com/> Benjamin Chkroun - 06 63 58 77 09
- **Fédération Addiction** : <http://www.federationaddiction.fr/> M. Jean-Pierre Couteron - 01 43 43 72 38
- **Fédération Alcool Assistance** www.alcoolassistance.net / François Moureau
- **Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF)** : <http://www.mutualite.fr/> – Dr Annabel Dunbavand
- **Fédération Française d'Addictologie** : www.addictologie.org - Pr Amine Benyamina : 06 84 49 41 46
- **Fonds Actions Addictions** – <http://actions-addictions.org> - Pr Michel Reynaud : 06 08 64 65 68
- **Ligue Contre la Violence Routière** – Mme Chantal Perrichon
- **La Mutuelle Des Etudiants** : www.lmde.com - M. Julien Faure
- **Société Française d'Alcoologie (SFA)** : www.sfalcoologie.asso.fr - Pr Mickaël Naassila : 03 22 82 76 72
- **Société Française de Santé Publique (SFSP)** : www.sfsp.fr - Pr Pierre Lombrail – Tél : 03 10 38 40 04
- **Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD)** : <http://www.ufsbd.fr/> Dr Jacques Wemaere